



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-73699>

Département(s) de publication : **24**

Annonce n° **25-73699**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté d'Agglomération Bergeracoise

Correspondant : M. INTERCO_24_2 Admin

Adresse : Domaine de La Tour, 24100 Bergerac

Coordonnées :

Adresse internet : <http://www.la-cab.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Création d'une ligne de transport régulier non urbain 2025-2026

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Création d'une ligne de transport régulier non urbain 2025-2026

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois à compter de la notification du marché.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
CAB2025-019

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : [https://demat-ampa.fr/?page=Entreprise.
EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=601317&orgAcronyme=INTERCO_24_2](https://demat-ampa.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=601317&orgAcronyme=INTERCO_24_2)

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/06/2025